MANTES-LA-JOLIE



ÉDUCATION, JEUNESSE

INSCRIPTIONS AUX CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS ARTISTIQUES - CHAM - CHAD

La campagne de recrutement pour l'entrée en classe musique ou danse au collège Jules Ferry de Mantes-la-Jolie commence pour la prochaine rentrée scolaire.

Publié le 04 janvier 2022

Les **classes à horaires aménagés artistiques (CHAM)** représentent une formidable opportunité pour offrir, aux écoliers et aux collégiens, la possibilité de s'ouvrir à la musique, au chant ou à la danse dans les meilleures conditions.

Depuis 2008, le partenariat entre la communauté urbaine **Grand Paris Seine & Oise** et la Direction académique des services de l'**Éducation nationale des Yvelines** a permis l'ouverture d'une classe à horaires aménagés musicale (CHAM) à l'école Les Marronniers de Magnanville puis dans deux établissements de **Mantes-la-Jolie**, au collège **Jules Ferry** depuis 2012 et à l'école **Claude Monet** depuis 2019.

Au total, 362 élèves ont fréquenté une CHAM primaires depuis 2008 et 308 élèves ont suivi une scolarité CHAM/CHAD au collège depuis 2012.

Ce dispositif innovant permet aux élèves du territoire qui entrent en 6e de bénéficier d'un enseignement artistique via le chant choral, un instrument de musique ou la danse tout en suivant une scolarité classique. Il s'inscrit dans le cadre général de la convention d'objectifs pour l'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire et fait partie intégrante du projet d'école.

Bien plus qu'un simple enseignement, il participe aussi à la construction de la personnalité de l'enfant, à son développement et à son épanouissement personnel.

COMMENT S'INSCRIRE?

Pour la rentrée 2022-2023, les familles peuvent retirer les dossiers de candidature soit au collège soit à l'accueil du conservatoire.

Il est possible de les télécharger au format pdf sur le site du collège,

clg-ferry-mantes.ac-versailles.fr(http://www.clg-ferry-mantes.ac-versailles.fr/) ou celui du conservatoire,

crd-enm.gpseo.fr(https://crd-enm.gpseo.fr/)

Les dossiers complets sont à déposer au plus tard le vendredi 11 février 2022 au collège Jules Ferry.

Fin mars, les candidats seront convoqués et auditionnés par les enseignants du collège et du Conservatoire. Les résultats des épreuves restent confidentiels. En cas de restriction sanitaire, les auditions des candidats pourront avoir lieu en distanciel selon des modalités communiquées aux familles.

Fin juin, les familles seront informées de l'admission par courrier.

PLUS D'INFOS

> Site internet

<u>GPSE0.fr(https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/culture-sport-et-tourisme/culture/education-artistique-au-college-les-inscriptions)</u>

> Collège Jules Ferry: 5, rue des Écoles, 78200 Mantes-la-Jolie

Tél.: 0130335773-

clg-ferry-mantes.ac-versailles.fr(http://www.clg-ferry-mantes.ac-versailles.fr/)

Conservatoire à rayonnement départemental : 12, Bd Calmette, 78200 Mantes-La-Jolie